

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 434

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 36 QUATER C

À l'alinéa 2, après le mot :

« et »,

insérer les mots :

« des missions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.